

La tournée tant attendue de la directrice des relations institutionnelles de l'Outre-mer et de la Corse s'est déroulée aux Antilles du 2 au 16 mars dernier. Elle a conclu un cycle de visites entamé en 2021 par la Réunion, Mayotte puis la Guyane.

Comme à chaque fois que des personnels de « *haute technicité* » de la direction générale sont en tournée sur nos terres ultramarines, ils semblent découvrir ébahis, épanouis, ruisselants (de sueur) nos particularités et nos difficultés à travers... la visite des plus beaux sites naturels et des rafales de photos.

Ecoute, questionnement, prise de notes, semblant de dialogue social lors de la rencontre des personnels mais, sans surprise, jamais de réponse, de solution, de proposition concrète.

Martinique

Une intersyndicale des personnels droit privé/droit public est venue interrompre le CODIR, mécontente tout d'abord de la « non-réponse » de la directrice de l'Outre-mer à leur courrier de revendications du mois de novembre 2021.

Sans surprise, la rencontre ne s'est pas bien passée. Elle s'est terminée par un mouvement de grève de plus d'une semaine, le blocage un dimanche de l'accès à une des plages les plus touristiques de l'île et une intervention au niveau de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) le jour de l'étude du renouvellement de la subvention accordée par cette dernière à l'ONF (2,4 millions €/an). A la suite des révélations de l'intersyndicale, la CTM a décidé de réétudier la convention voulant être certaine que les moyens financiers soient uniquement utilisés pour des ETP en CDI (pas de précarisation). Elle refuse également de payer le coût complet de certaines prestations réalisées à sa demande sur le domaine de l'Etat, mais uniquement les coûts directs.



Après une semaine de bras de fer et de blocage sur le cas de 4 ouvriers forestiers (OF) en CDD et sur le maintien de tous les effectifs jusqu'en 2025, la réponse de la directrice de l'Outre-mer n'a pas été jugée satisfaisante. Devant l'impasse du dialogue social, l'intersyndicale a demandé au préfet de la Martinique d'intervenir et de participer aux négociations.

Lors d'une première rencontre avec le préfet, il a été convenu en présence de la DT Martinique que le dialogue social devait être renforcé et apaisé. Pour cela le concours de l'ARACT Martinique (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) a été sollicité. La première réunion est fixée le 20 avril. Le Préfet a proposé qu'un contrat territorial décline le COP conclu entre l'Etat et l'ONF. La proposition sera faite à la CTM et autres partenaires locaux de l'Office. Les discussions devront aboutir avant le 31/12/2022. Il demande également que les modalités de transparence sur la situation économique et financière de l'Office en Martinique soient approfondies comme le réclame l'intersyndicale. La situation des OF en CDD sera examinée, la décision relative à leur demande de pérennisation de leur contrat en CDI devra être communiquée au plus tard 6 mois avant la clôture des CDD concernés soit au 30/06/2022.



Affaire donc à suivre... On peut relever, une fois n'est pas coutume, une entente en intersyndicale qui fonctionne et qui est solidaire dans la lutte. Woulo aux collègues de Martinique !!!

Guadeloupe

L'arrivée de la directrice de l'Outre-mer en Guadeloupe a été plus calme malgré une liste à la Prévert de revendications similaires à celles des collègues martiniquais. Lors de l'unique rencontre avec les instances représentatives du personnel (IRP) ont été évoquées les préoccupations, les difficultés et l'exaspération des personnels face aux situations ubuesques que nous rencontrons au quotidien à savoir :

- Un plafonnement de la masse salariale et des charges externes en totale inadéquation avec nos besoins pour assurer nos missions et ce malgré des financements à 100 % ;
- Des effectifs d'ouvriers spécialisés en chute permanente, plus assez nombreux pour assurer la réalisation des travaux patrimoniaux ou conventionnels ;



- Des surcharges de travail systémiques dans tous les services, avec une baisse de 40 % des effectifs en 10 ans ;
- Une précarisation de l'emploi qui devient la règle entraînant à chaque fois des pertes de compétence et d'expertise ;
- Le recours abusif aux volontaires du service civique (VSC) en remplacement des postes supprimés ;
- Des déroulements de carrière bloqués par le manque de formation ou de perspective sur le territoire ;
- Des personnels sans formation forestière sur des postes de TFT et sans aucune formation initiale depuis presque 2 ans ;
- Des ventes de maisons forestières et des baisses de moyens pour l'entretien des restantes ;
- ...



Tout ceci sans aucune visibilité sur l'avenir proche ou lointain, à part l'attente chaque année de nouvelles suppressions d'ETP et d'objectifs inatteignables.

Petit florilège non exhaustif des réponses de la directrice de l'Outre-mer et de la Corse :

Sur l'emploi et la masse salariale :

- « Ce n'est pas nous mais la loi de finance 2022 qui impose à l'Etablissement une baisse des effectifs, de plus cela a été validé et voté au CA de l'ONF, donc partagé par tous... »
- « Toutes les DT même en métropole sont à la même enseigne, avec un surcroît d'activités lié au plan de relance... »
- Le DG n'a aucune marge de manœuvre...
- Nous avons réussi à maintenir en nous « battant » le nombre d'ETP en 2022 en Guadeloupe, mais je ne peux rien vous garantir pour 2023...
- C'est à vous de mobiliser vos élus ultramarins pour qu'ils montent au créneau (on rêve)...
- « J'ai besoin d'information sur ce que vous faites "réellement" pour vous défendre... »



Nous avons essayé d'attirer son attention sur les charges de travail, la précarisation de l'emploi (VSC, CDD...) inacceptable alors que nous croulons sous les missions... Ce n'est pas de financement dont on a besoin en ce moment mais de moyens humains stables, formés, compétents et motivés. Mais selon elle :

- « Il faut arrêter de répondre aux demandes si on ne peut plus assurer les missions et se fixer des priorités...
- Il faut se recentrer sur nos cœurs de métier, par exemple en Martinique ils font de la ripisylve, ils travaillent sur les bords de rivière, ils n'ont vraiment rien compris, ce n'est pas notre cœur de métier... » 😞



Sur les MIG :

- « Grace à notre travail nous avons fait bouger les lignes et obtenu des fonds supplémentaires sur la MIG Biodiversité, même le ministère de l'Outre-Mer, qui n'a pas d'argent, a mis de sa poche...
- MIG DOM, lorsque vous voyez que vous allez dépasser le temps prévu pour cette mission il faut prévenir la DAF et essayer d'obtenir une rallonge. Si négatif et bien vous arrêtez... (malgré nos protestations sur le fait que le public ne comprendra pas et que cela risque de se retourner contre nous...) vous arrêtez, c'est tout. Et idem pour les autres missions il faut qu'elles soient financées à coût complet sinon on arrête... »

Sur le modèle économique de l'Office outre-mer :

Quelques avancées tout de même. Nos hauts fonctionnaires semblent enfin admettre que notre modèle économique n'est pas viable et encore moins Outre-mer. Quelle surprise !

- « Des solutions ? : 1 € dépensé doit correspondre à 1 € financé... mais encore ?... Ben, 1 € dépensé doit correspondre à 1 € financé, qu'est-ce que vous ne comprenez pas dans cette phrase ?



Sur la limitation des charges externes :

- « Si les missions sont financées, et les sommes réellement engagées dans l'année il ne doit pas y avoir de problèmes au niveau de Paris d'obtenir les charges externes ? »

Réponse lunaire vu que l'on venait pendant une demi-heure d'expliquer que nous n'arrivions pas à mettre en œuvre des missions financées à 100 % à cause justement de cette limitation nous obligeant à faire des arbitrages réguliers souvent au détriment des travaux patrimoniaux en forêt publique.

Nous espérons des solutions, des propositions concrètes, mais certainement pas les mêmes réponses généralistes et politiques que ses prédécesseurs et nous avons bien compris que la prise en compte de la dégradation de nos conditions de travail et les risques que cela engendre pour la santé des personnels ne sont toujours pas la priorité de la direction générale.



Notre message pour la direction générale a été clair. Nous exigeons :

- **Un maintien *a minima* des effectifs actuels jusqu'en 2025 ;**
- **Le renforcement des effectifs ouvriers en commençant par une vraie politique de formation et d'embauche d'apprentis ;**
- **La dé-précarisation des CDD et l'arrêt de l'emploi abusif des VSC en remplacement de postes pérennes ;**
- **Le déplafonnement des charges externes sur les dossiers financés à 100 % ;**
- **L'accès à des formations de qualité adaptées à notre contexte ultra-marin.**

Cette situation évoquée aux Antilles est à rapprocher de celle vécue par les collègues de la Réunion, Mayotte et Guyane.

Nos revendications sont similaires : prendre en compte nos spécificités régionales, maintenir les effectifs, déprécariser l'emploi, redonner du sens aux missions, mettre fin au turn-over important sur des postes souvent isolés dans des conditions physiques d'exercice très difficiles, cesser ce management de plus en plus agressif et décomplexé, respecter les représentants du personnel et les instances...



Si nous n'obtenons pas d'avancées majeures rapidement, tout particulièrement en matière d'emploi et de charges externes, nous ne serons pas en mesure de mener à bien les différents plans de relance, MIG, programmes FEADER et autres prévus dans les années à venir.

C'est hélas, une certitude !